



Tennis de Table TIGNIEU-JAMEYZIEU

BULLETIN D'ADHÉSION – saison 20..... / 20.....

1. L'inscription du joueur est soumise à la présentation d'un certificat médical récent d'aptitude à la pratique du tennis de table.

2. Les cotisations sont à régler à l'inscription :

TARIFS 2018/2019, avec le maillot du Club, remis dès la commande reçue (délais de 1 mois minimum)

✓ Pour les licences promotionnelles..... 125 €

✓ Pour les licences traditionnelle et loisirs adultes..... 165 €

Horaires de la salle (hors vacances scolaires, sauf cas exceptionnels) :

| jours | horaires | Public concerné | séances |
|----------|---------------|---------------------------------|--|
| lundi | 17h00 - 18h30 | minimes, cadets et juniors | Entraînement dirigé par Romain, éducateur sportif diplômé Bepejeps |
| | 18h30 - 20h00 | Loisirs adultes et compétiteurs | séances libres et/ou animées |
| mercredi | 14h00 - 15h00 | Poussins et benjamins | Initiation et perfectionnement avec Romain, éducateur sportif diplômé Bepejeps |
| | 20h00 - 22h00 | Loisirs adultes et compétiteurs | séances libres et/ou animées |
| vendredi | 17h30 - 18h30 | minimes, cadets et juniors | Initiation et perfectionnement avec Jacques MICOLIER, notre Président. |
| | 18h30 - 20h00 | compétiteurs | Entraînement dirigé par Patrick CASTANO, champion de France espoir 1986. |

Les compétitions se déroulent le samedi après-midi, à la salle et à l'extérieur dans le périmètre du département de l'Isère.

3. Pour des raisons d'assurance, seuls les joueurs ayant réglé leur cotisation pourront s'entraîner dans la salle.

4. Les chèques doivent être remis :

✓ Au président Jacques MICOLIER tel : 04 78 32 28 42

✓ Ou au trésorier Gérard MAURIN tel : 04 78 32 61 79

Les encaissements peuvent être étalés à votre demande. Les chèques sont à faire à l'ordre de - CPPTJ- .

5. Le championnat par équipes reprend très rapidement avant fin septembre.

Les certificats médicaux et les règlements des cotisations doivent être remis au plus tôt, afin d'obtenir les licences auprès du Comité de Tennis de Table de l'Isère.

6. Le règlement intérieur, remis lors de l'adhésion, précise les modalités et l'organisation de l'association.

Chaque joueur s'engage à le respecter.

Partie à découper et à remettre à l'inscription, datée et signée avec votre règlement par chèque à l'ordre de : CPPTJ.

Club de tennis de table de Tignieu Jameyzieu Bulletin d'adhésion – saison 20..... – 20.....

Nom et prénom du joueur (euse) : _____ Age : _____

Nom du (de la) responsable légal(e)(pour les mineurs) : _____

Adresse : _____

Téléphone (mobile et/ou fixe) : _____ Mail : _____

Règlement de la cotisation : au comptant en _____ fois

J'ai lu, j'accepte et j'applique le règlement intérieur du club CPPTJ.

Fait à : _____

Le : _____

| | |
|------------------------------|--|
| signature du joueur(euse) | signature du (de la) responsable légal(e) (pour les mineurs) |
| | |